



// Dossier
Saint-Martin-d'Hères,
une ville solidaire



actualité

- 4 // Une farandole de festivités pour la fin d'année
- 5 // Mur | Mur2 : une aide pour réhabiliter
- 6 // Conférence sur la dépression du sujet âgé
- 7 // Les travaux se poursuivent à Champberton
- 8 - 9 // Retour sur le Conseil municipal du 26 novembre - Retour sur le Conseil métropolitain du 8 novembre



plus loin

// Pierre-Yves Gosset
Délégué général et directeur de l'association Framasoft



en mouvement



dossier

// Saint-Martin-d'Hères,
une ville solidaire



expression politique



portrait

// Laurence Ruffin,
Une dirigeante engagée



culturelle

- 22 // 10 ans de contes en maternelle
- 23 // Haro sur le Hip-Hop Don't stop festival



active

// L'ESSM boules en pleine forme



en vues

// Au bonheur de...
Balade au cœur des voyages



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ Les besoins exprimés par les communes, notamment sur les questions de santé, de pouvoir d'achat..., restent sans réponses. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page Emmanuelle Piras Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.
Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.12.19
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Un congrès des maires sans surprise

Alors même que le président a souligné le rôle essentiel des maires en matière de cohésion nationale et de solidarité, l'État exige et c'est aux maires de trouver des solutions !

La ville tient encore cette année toutes ses promesses en matière d'illuminations et semble être devenue un bel exemple dans l'agglomération ?

David Queiros - Les traditionnelles décorations et illuminations de Noël sont installées, comme chaque année, pour la plus grande joie des petits et des grands. La ville déploie des moyens pour marquer les fêtes de fin d'année qui, pour les familles et les enfants, représentent un moment de partage et de détente.

À chaque fois, nous envisageons des nouveautés sur les espaces où vont s'intégrer les nouvelles illuminations. Les agents de la ville sont depuis plusieurs semaines "sur le pont" afin de préparer les décorations et les illuminations dans la version 2019 avec des motifs renouvelés, notamment sur les façades des maisons de quartier et des écoles Romain Rolland et Gabriel Péri et de l'espace petite enfance Romain Rolland. À noter, enfin, que ce sont quelque 528 motifs LEDS qui sont posés sur les poteaux d'éclairage public à travers la ville, avec 11 sapins et arbres illuminés sur 18 sites qui correspondent à 6 sites motifs 3D, 11 sites motifs 2D façades et sols et 1 site 4 sapins (rond-point Porte du Grésivaudan).

Pour réduire notre facture énergétique et écologique, la commune s'est mise depuis plusieurs années aux diodes électroluminescentes (Led). Particulièrement bien adaptées pour les décorations, elles ont une durée de vie de 40 000 heures, contre 2 000 heures pour une ampoule halogène classique, et consomment jusqu'à dix fois moins d'électricité. Nous avons baissé notre consommation électrique de 60 % en dix ans. Par ailleurs, 80 % des illuminations sont éteintes à partir de minuit.

Parce que la fin d'année sera toujours un moment particulier dans la mémoire et l'imaginaire des enfants, l'équipe municipale propose un programme festif tout le mois de décembre avec le marché de Noël, les descentes du père Noël et les visites des illuminations en petit train pour faire de notre ville une destination incontournable pour les fêtes de fin d'année. Je souhaite aux Martinéroises et aux Martinérois de passer de très bons moments de bonheur à partager avec celles et ceux qui leur sont chers.

Bonnes fêtes de fin d'année ! //

Comme les années précédentes, vous vous êtes rendu au Congrès des maires ? Quel retour pouvez-vous nous en faire ?

David Queiros - Le Congrès des maires est le rendez-vous incontournable des maires de France. Contrairement à 2018, le président de la République était présent. Il a tenté, malgré un climat tendu, de rappeler le rôle fondamental des 34 967 maires, "élus préférés des Français", sans faire d'annonces nouvelles.

De nombreuses questions relayées par l'Association des maires de France (AMF) n'ont pas reçu de réponses de sa part. Son vice-président, André Laignel, espérait « *un cadre financier sécurisé et pérenne face à l'appauvrissement des ressources* » influant sur le niveau des services publics.

Autre enjeu de ce congrès, les finances locales, avec la suppression intégrale de la taxe d'habitation et les modalités de sa compensation. Philippe Laurent, quant à lui, secrétaire général de l'AMF, a déclaré que ce mandat municipal aura été « *marqué par une baisse des moyens alloués aux collectivités* ».

« *Les élus ont voulu maintenir le niveau de service à la population et ont donc soit baissé l'investissement public, soit augmenté les impôts locaux* », analyse le maire de Sceaux (Hauts-de-Seine). Par ailleurs, le président de la République a promis « *un nouvel aménagement* » de notre territoire, mais il s'est contenté de faire un point sur les mesures engagées ou sur le point de l'être. Sur la question de la transition écologique, il a insisté sur son bilan international, mais aucune annonce concernant la rénovation des logements, les transports, les économies d'énergie, préoccupations quotidiennes des Français.

Quand on regarde de plus près la présentation du budget 2020, qui aurait dû être marqué par des réponses concrètes à l'urgence sociale et l'urgence climatique, on s'aperçoit que rien n'est prévu. Les besoins exprimés par les communes, notamment sur les questions de santé, de pouvoir d'achat..., restent sans réponses.

Fêtes de fin d'année : une farandole de festivités

En décembre, la ville se pare de lumières, d'animations, de déambulations... pour la plus grande joie des petits et des grands. Descentes du père Noël, marché, visites des illuminations de la ville... laissez-vous tenter et savourez toute la magie des fêtes de fin d'année !

Malgré un emploi du temps très chargé, le père Noël n'oublie pas les petits Martinérois. Il descendra de son traîneau en fin de journée dans différents quartiers de la ville. De source sûre, il sera lundi 16 décembre à Gabriel Péri, le 17 aux abords de la place Gérard Philipe et, le 19, il rendra visite aux habitants sur la place Paul Éluard. N'oubliez pas de lever les yeux et de déguster les barbes à papa distribuées par les clowns Pirouette et Cacahuète !

Le marché de Noël se met en quatre

Samedi 14 et dimanche 15 décembre, le traditionnel marché de Noël prendra ses quartiers place du CNR. Placés sous le signe de la solidarité, des découvertes, des rencontres et des échanges dans une ambiance conviviale, une quarantaine de stands accueilleront les visiteurs. Venez déguster huîtres, viennoiseries,

douceurs malgaches ou libanaises, humer l'odeur du pain d'épices et des marrons chauds ou encore dénicher des idées de cadeaux originaux. Bijoux artisanaux, sacs, jouets, cosmétiques naturels et autres surprises, égaieront les stands. Le marché mettra en lumière tous ces acteurs locaux qui contribuent au mieux vivre ensemble ici et ailleurs. De nombreuses associations solidaires présenteront leurs actions et leurs engagements, telles que le Comité du Secours Populaire, la SPA du Dauphiné, France Palestine, Femmes d'Himalaya, La Croix bleue des Arméniens de France ou encore l'Union des habitants du quartier Sud et de la Croix-Rouge. Et pour les enfants qui n'auraient pas encore salué le père Noël, ou qui aimeraient le rencontrer une deuxième fois, il sera

de la partie avec ses lutins, bien au chaud dans sa petite cabane ! Pour s'évader au pays des contes merveilleux de Noël, rendez-vous est donné aux petits dans la maison des contes, samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Bien sûr, le marché de Noël sera aussi festif et musical avec la parade de Noël (départ à 17 h 30 - déguisement de rigueur !) animé par l'énergique BatukaVie, accompagnée de marionnettes géantes et lumineuses. Une distribution de lampions pour les enfants aura lieu à 17 h afin de faire scintiller cette belle déambulation. Pour se réchauffer, le public pourra se déhancher sur la piste de la scène, samedi de 14 h à 20 h avec Flamenco Médialuna Ascir, Krakowiak et un concert bal enlevé, mené par Rock in Sass. Dimanche, les associations Kaladja, Esperluette et Arcobaleno mettront l'ambiance dès 14 h. Pour finir en beauté, le marché dira au revoir aux habitants avec un

spectacle de clôture plein de surprises...

En route vers les illuminations

Enfin, que seraient les fêtes de fin d'année sans les illuminations qui ornent la commune durant tout le mois de décembre ? Pour les découvrir et s'émerveiller, le petit train baladera les visiteurs les samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 décembre de 17 h 30 à 21 h. Attention, inscription obligatoire !

Alors, sortez vos gants et vos bonnets et venez vous émerveiller ! // GC

MODIFICATION DES POINTS DE DISTRIBUTION DES PANIERS GOURMANDS

Attention, cette année, certains lieux de retrait des paniers gourmands pour les retraités ont été modifiés. Votre lieu de retrait est indiqué sur l'invitation que vous avez reçue.

Modification



Balade en petit train : gratuite, inscription obligatoire, soit pendant le marché de Noël, les samedi 14 et dimanche 15 après-midi, soit par téléphone au 04 76 60 90 03. Départs des balades à 17 h 30 : samedi 21 et dimanche 22 décembre, devant la Maison communale (avenue Ambroise Croizat), lundi 23 décembre, place Paul Éluard.

Mur|Mur2 : soutenir la réhabilitation des bâtiments anciens

Accompagner les copropriétés ainsi que les propriétaires de maisons individuelles dans les travaux de réhabilitation énergétique et thermique des bâtiments à travers une analyse et un financement, tel est l'objectif de la campagne Mur|Mur2.

Focus.



Une réunion d'information publique a eu lieu à la résidence Le Verderet, le 30 novembre, permettant aux martinérois de découvrir les avantages concrets du dispositif Mur|Mur2.

Bien vieillir ne concerne pas uniquement les seniors, mais aussi les bâtiments ! Un challenge de taille au vu du parc immobilier existant, privé comme public ! Les travaux de réhabilitation induisent des enjeux sociétaux et environnementaux conséquents permettant à la fois de diminuer la consommation énergétique des bâtiments et d'augmenter le confort des habitants. Cependant, les coûts ne sont pas anodins et nécessitent souvent un important investissement des propriétaires. C'est dans ce cadre qu'intervient la campagne Mur|Mur, un dispositif porté par la Métropole, l'État, la ville. Économie d'énergie, préservation de l'environnement et qualité de vie sont au cœur de cette démarche, s'inscrivant clairement dans les objectifs du Plan air énergie climat et du Plan local de l'habitat. La première phase s'est déroulée entre 2010 et 2016 portant sur 13 copropriétés de la commune (soit 1 160 logements réhabilités), la seconde a débuté en 2016 et s'étendra jusqu'en 2021 avec une prolongation en perspective. La campagne Mur|Mur2 concerne

actuellement 15 copropriétés martinéroises soit 1 151 logements. Concrètement, les copropriétés désireuses d'être réhabilitées s'inscrivent sur le service en ligne de l'Alec (www.alec-grenoble.org). Après sa validation, une phase de diagnostic, réalisée par l'Alec, est engagée et le choix d'un maître d'œuvre peut s'opérer. Soliha** intervient ensuite pour aider la copropriété à aller jusqu'au vote de travaux et réaliser le montage financier. Les avantages de ce dispositif sont nombreux, avec entre autres une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 75 % pour les ménages les plus modestes. Pour soutenir les copropriétés et améliorer la faisabilité des projets, la ville s'engage aux côtés des autres partenaires en apportant une aide financière complémentaire en fonction de plafonds

de ressources. L'occasion pour les copropriétés de diminuer leur facture d'énergie, de valoriser leur bien immobilier, d'améliorer le confort des logements tout en luttant contre le réchauffement climatique. Les propriétaires de maisons individuelles peuvent eux aussi bénéficier d'un accompagnement pour définir et prioriser les travaux nécessaires et pour consulter et choisir les entreprises. N'hésitez plus ! À noter que la Métropole réfléchit à la pérennisation de ce dispositif, démarche que la ville souhaite soutenir. // LM

*Agence locale de l'énergie et du climat.
**Association privée au service de l'habitat.
Depuis 1942, elle intervient en faveur des personnes défavorisées.

Des ateliers pour vieillir serein

La ville et le CCAS, via le service de développement de la vie sociale (SDVS), proposent régulièrement, dans les maisons de quartier ou dans les salons de la résidence autonomie Pierre Semard, des ateliers thématiques sur les problématiques liées à l'âge, en partenariat avec la Carsat* Rhône-Alpes afin d'accompagner ce public fragilisé. Cet organisme, de sécurité sociale relevant du droit privé est chargé de missions de service public auprès des retraités. Il coordonne différents ateliers de prévention

en favorisant la sécurité et la bonne santé des assurés. Depuis 2016, la ville accompagne les retraités martinérois, via le service SDVS, avec une offre d'activités et d'ateliers spécifiques sur des thématiques intéressant plus particulièrement les personnes âgées, comme la nutrition, la prévention des chutes, la gestion du stress, l'estime de soi, la marche ou encore l'informatique... Elle porte ces projets qui entrent dans sa programmation ciblée. Les ateliers se déroulent dans les maisons

de quartier, ce qui permet aux habitants qui vivent encore à leur domicile de participer activement pour améliorer leur santé et ainsi mieux vieillir. Le SDVS, vecteur de liens entre les générations, est porteur de ces initiatives. Il a pour mission principale une logique basée essentiellement sur l'approche globale de la prévention de santé. Il offre des activités culturelles, de sport adapté et de loisirs, favorisant le lien social des seniors martinérois tout en privilégiant, le plus possible, leur maintien à domicile. Contre une somme modique, un service de transport pour

assister aux ateliers, faire ses courses ou se rendre chez le médecin, est par ailleurs proposé par le SDVS. // KS

*Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Rhône-Alpes.

Plus d'information :
Service du développement de la vie sociale
Résidence autonomie Pierre Semard - 2 rue Jules Verne
Tél. 04 56 58 91 40
Site : www.carsat-ra.fr

Depuis 2015 :
29 ateliers ont eu lieu sur le territoire, soit 171 séances.
253 Martinérois en ont bénéficié, et l'âge moyen des participant(e)s est de 77 ans !

La dépression du sujet âgé

Une maladie aux multiples origines

Depuis de nombreuses années, la ville et le CCAS mettent en œuvre des dispositifs destinés à favoriser le maintien à domicile des habitants âgés. À ce titre, la conférence intitulée "La dépression chez la personne âgée" s'est déroulée le 12 novembre à l'Espace culturel René Proby et a attiré un public nombreux.



Une personne dépressive s'épuise très vite car elle lutte en permanence contre la fatigue et ses idées noires.

Dans un cadre préventif et d'observation de la loi d'adaptation et de prise en charge au vieillissement de la société, des cycles de conférences sont dédiés aux problématiques liées au grand âge et proposés régulièrement aux

habitants concernés ou à leurs proches. La conférence *la dépression chez les personnes âgées* était animée par le Dr Boris Aloui, psychiatre spécialisé dans les pathologies psychologiques des sujets âgés.

La dépression : une maladie très répandue

Selon une étude française de 2007, la dépression touche environ 13 % des plus de 65 ans et 18 % des plus de 85 ans. Concernant l'origine de cette maladie complexe, on définit habituellement des "facteurs" biologiques, psychologiques et ceux liés à l'environnement social ou familial de la personne qui en souffre. Les symptômes sont multiples, allant d'une tristesse persistante, d'une perte ou d'un excès d'appétit et, dans certains cas, d'idées suicidaires récurrentes. Il est donc très important de savoir identifier, de repérer ces signes pour soi ou pour un proche, pour agir et soigner cette maladie. La dépression peut toucher tout le monde, mais les personnes âgées qui se sentent diminuées physiquement ou qui sont isolées sont plus vulnérables. Les acteurs de la santé déplorent un manque de diagnostic précoce chez ce type de

patients, car bien souvent la maladie dépressive est masquée par d'autres problématiques liées à l'âge (diabète, cancer, AVC...). La bonne nouvelle, c'est que lorsqu'elle est bien repérée, elle peut être prise en charge avec la prescription de médicaments appropriés ainsi qu'avec la mise en place de psychothérapies qui donnent de bons résultats et arrivent à soulager les patients. D'où l'importance cruciale de savoir identifier les premiers signes chez un proche âgé, ce qui lui permettra de s'engager activement sur la voie de sa guérison, tout en étant accompagné par des professionnels compétents. // KS

• 8 % des personnes de 15 à 75 ans ont vécu une dépression au cours des douze mois précédant l'enquête.

• 19 % ont vécu ou vivront une dépression au cours de leur vie.

(Source : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé - 2005)

DR BORIS ALOUI



Psychiatre au CHU et à Saint-Égrève

"Avec la perte du rôle des aînés dans nos sociétés occidentales, certaines personnes âgées peuvent être très isolées et deviennent, de ce fait, vulnérables. L'écoute est primordiale pour tout ce qui concerne les pathologies psychiques. Le rôle du psychiatre est de faire verbaliser ses maux par la personne. Sous la plainte d'une maladie physique se cache souvent une douleur morale ayant un fort impact émotionnel sur le psychisme de la personne. Cette verbalisation permettra ensuite la pose du diagnostic, une étape incontournable vers le soulagement de la souffrance du patient."

Chantiers jeunes : s'ouvrir à la vie active

Acquérir une première expérience professionnelle, c'est l'opportunité de découvrir la vie active, de porter un autre regard sur le monde du travail, sur ses réalités et une première rétribution pécuniaire. Et c'est précisément là qu'interviennent les chantiers jeunes ! Ouverts à tous les Martinérois scolarisés de 16 à 20 ans, la ville propose, pendant les vacances scolaires, des emplois au sein de ses différents services. Une première expérience à ajouter, par la suite, à leur CV. Missions de classement, de saisie, tâches administratives, nettoyage des bassins de la piscine municipale, ces "jobs" ne nécessitent aucune qualification particulière. Représentant un budget annuel de 60 000 €,

financé intégralement par la commune, 120 jeunes postulent régulièrement chaque année, pour autant de chantiers. Personne n'est mis sur le banc de touche, les 16-20 ans n'ayant pas reçu de réponse, faute de place, sont inscrits sur liste d'attente et recontactés dès qu'un chantier se libère. Les prochains se dérouleront lors des vacances de février. Une initiative rémunérée qui permet de donner un premier aperçu de la vie active ! // LM

Inscriptions avec lettre de motivation et CV : pole.jeunesse@smh.fr / 04 76 60 90 64

Chamberton les travaux se poursuivent

Engagé dans un vaste programme de réhabilitation en plusieurs phases, le quartier Chamberton continue sa transformation.

Réhabiliter pour donner une nouvelle vie aux bâtiments existants tout en apportant du confort aux usagers, en luttant contre le réchauffement climatique et en créant du lien social. L'opération de rénovation en site occupé du quartier Chamberton, engagée depuis 2017, se poursuit. Un vaste chantier élaboré en concertation avec les habitants qui a vu, à ce jour, la réhabilitation de 234 logements appartenant exclusivement au bailleur social Pluralis depuis 2014. Le projet est significatif : 26,71 M€ financés majoritairement par un emprunt de Pluralis auprès de la Caisse des dépôts et consignations (17,57 M€) et par un apport sur fonds propres de 2,27 M€ auquel s'ajoute une subvention de la Métropole de 3,95 M€, de la Région (1,28 M€) ainsi que de l'État et du Département pour respectivement 1,18 M€ et 443 000 €. Quant à la ville, qui gère la requalification de



l'ensemble des espaces extérieurs, elle apporte avec l'Anru et la Région, 1,65 M€. L'objectif à terme ? Réduire significativement la consommation énergétique moyenne des logements par l'isolation des façades, des toitures et terrasses. Mais aussi contribuer au développement des énergies renouvelables avec le raccordement au chauffage urbain. L'accessibilité est aussi au cœur

du chantier avec la création de cages d'ascenseurs dans la moitié des montées de l'ensemble architectural. Résultats : sur les 234 logements dont les travaux s'achèvent fin 2019 – début 2020, 30 logements sont désormais aux normes d'accessibilité PMR (Personne à mobilité réduite). Vu l'ampleur des travaux en site occupé, des ajustements techniques par Pluralis ont été

nécessaires portant sur deux bâtiments. Concrètement, cinq bâtiments ont vu leurs réserves entièrement levées, quatre autres ont 81 % des réserves levées. Quant aux 120 logements de la deuxième phase appartenant à Pluralis (86 logements), à l'Opac38 (21 logements) ainsi qu'à 13 copropriétaires, les travaux doivent être votés en assemblée générale. Depuis un an, un travail d'accompagnement est mené par la ville et la Métro afin d'aider les copropriétaires à financer la rénovation de leur logement. Une dernière phase qui pourrait débuter d'ici l'an prochain. Par ailleurs, la commune a apporté des solutions d'hébergement aux habitants le souhaitant, lors de la réhabilitation de leur logement. Un chantier de taille, issu d'une collaboration positive, pour offrir un meilleur cadre de vie aux habitants ! // LM

HABITAT PARTICIPATIF À DAUDET

Dans le cadre de la construction du projet d'habitat participatif de l'écoquartier Daudet, l'association les Habiles recherche des habitants pour intégrer ce projet. L'habitat participatif offre la possibilité de vivre ensemble différemment, en partageant notamment des espaces communs.
Plus d'infos :
06 66 48 56 31
les.habiles.org.

UN PAS DE PLUS POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

En octobre, le conseil municipal adoptait une délibération concernant une demande de subvention pour travaux à la Métropole dans le cadre du dispositif "La trame verte et bleue dans les villes et villages". Des travaux qui concerneront la zone aujourd'hui en friche, située le long de la voie ferrée, derrière le lycée Pablo Neruda, dans le secteur Daudet/Henri Wallon. L'objectif ? En faire une trame verte afin de réintroduire la nature en ville pour favoriser la biodiversité et limiter les îlots de chaleur urbains. Cette bande de 1,5 kilomètre de long sera réaménagée afin de créer un espace public paysagé. Une première phase de travaux se déroulera dès 2020. La première étape consistera à enlever les surfaces artificielles (suppression des enrobés et des dalles en béton) et de réaliser un apport en terre végétale. L'idée étant de garder ce site de 5 000 m² le plus naturel possible et d'aller vers une réappropriation de ce lieu par les habitants en offrant une possibilité de promenade verdoyante, propice aux modes doux de déplacements. À plus long terme, d'autres aménagements sont envisagés comme l'implantation d'un verger municipal. Un projet qui s'inscrit dans une démarche globale portée par la municipalité, pour redonner toute la place à la nature en ville. // GC



Conseil municipal

Un budget maîtrisé

Des échanges nourris mais non dénués d'intérêt ! C'est un Conseil municipal clé qui s'est tenu ce mardi 26 novembre avec le débat d'orientations budgétaires qui donnera lieu, lors du prochain conseil, au vote du budget de la commune pour l'année 2020.

La salle du Conseil municipal était comble ce mardi 26 novembre tant au niveau des élus que du public. Et pour cause ! Il augure le vote du budget avec la présentation des orientations budgétaires de la commune pour 2020, conformément aux dispositions légales en vigueur. Ses objectifs ? Faire un état des lieux des dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité et de ses évolutions à venir. La ville s'en sort bien comme l'a souligné le rapport de la Chambre régionale des comptes affirmant la bonne gestion de la commune.

Des dotations maintenues

Pour 2020, l'enveloppe des dotations pour Saint-Martin-d'Hères est globale-



Les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard débiteront fin 2020-début 2021.

ment maintenue avec une dotation forfaitaire qui devrait se situer à 4,82 M€ (contre 4,87 M€ en 2019). Une légère baisse compensée par l'augmentation de la dotation de solidarité rurale et urbaine passant de 4,99 M€ en 2019 à 5,15 M€. Quant à la dotation de solidarité communautaire, elle reste inchangée à 3,59 M€ pour 2020.

Contenir la fiscalité locale

L'an prochain sera aussi la troisième année de mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation décidée en 2018. Pour rappel, la taxe foncière a apporté 6,1 M€ de recettes à la commune et 7,8 M€ pour la taxe d'habitation, permettant de réaliser des investissements pour les habitants. Le budget 2020 ne prévoit pas d'évolution des bases de la taxe d'habitation, la municipalité réaffirme son engagement à contenir la fiscalité locale avec des taux inchangés depuis 2004 !

Des investissements significatifs

Par sa bonne gestion financière et son faible endettement (à raison d'un désen-

dettement de 2,5 M€ à 3 M€/an), la ville a su préserver sa capacité d'investissement qui s'avère en hausse l'an prochain. Seize millions d'euros bruts seront injectés dans des projets afin d'améliorer le cadre de vie des Martinérois : poursuite de la restauration des groupes scolaires et équipements sportifs, rénovation de la résidence autonomie Pierre Semard, dont les travaux débiteront fin 2020-début 2021, aménagement des espaces extérieurs (places, aires de jeux, etc.).

Des orientations budgétaires qui confirment la volonté de la ville d'agir au service de ses habitants tant par des investissements structurants que par sa politique de réhabilitation garante d'une ville accessible et résolument attractive. // LM

Délibération votée à la majorité avec 27 voix pour et 10 voix contre.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 17 décembre à 18 h en salle du Conseil municipal.

MÉTROPOLE

Prime air bois et évolution du dispositif Mur|Mur2

Lors du conseil métropolitain du 8 novembre, les élus ont délibéré sur la Prime air bois et notamment sur l'évolution de la charte d'engagement des professionnels. Afin de lutter contre la pollution atmosphérique, responsable de 145 décès par an sur l'agglomération grenobloise, l'amélioration de la qualité de l'air est un

sujet de préoccupation majeur pour la Métropole. Il s'avère que le chauffage au bois, et en particulier le chauffage au bois individuel non performant, est responsable de 67 % des émissions annuelles de particules fines. Face à ce constat, La Métro a mis en place, en 2015, un dispositif d'aide aux particuliers, sous forme

de prime, pour le remplacement des appareils de chauffage au bois. Cette Prime air bois s'inscrit dans le plan d'actions "Métropole respirable", adopté en 2016. Depuis 2015, 1 519 primes ont été attribuées sur le territoire. Ce dispositif a permis d'éviter l'émission de plus de 40 tonnes de particules fines entre le début de

l'opération et fin 2018. Afin de renforcer les partenariats entre la Métro et les professionnels du chauffage, acteurs centraux dans cette démarche, une nouvelle charte leur est proposée. Cosignée par La Métro et l'entreprise, elle permettra de renforcer la qualité des prestations délivrées par les professionnels, ceux-ci s'engageant sur

Élagage, les propriétaires ne peuvent pas y couper !

Les propriétaires doivent penser à tailler les arbres et les haies qui peuvent gêner le voisinage et encombrer les trottoirs. L'élagage de la végétation débordant sur le domaine public ou chez un voisin est obligatoire ! En effet, haies et autres buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies, conformément à l'article 8-2-6 du règlement de voirie communale. // GC

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter les services techniques au 04 76 60 73 85.



© Shutterstock

La Mission locale a déménagé

La Mission locale, située jusqu'à présent 14 rue Marceau Leyssieux, a intégré ses nouveaux locaux à proximité de L'heure bleue. Elle a pris ses quartiers dans l'ancien bâtiment du CIO, en rez-de-chaussée, pour une durée d'environ 2 ans. Une installation provisoire, puisqu'elle rejoindra ensuite la Zac Neyrpic, à proximité du Pôle emploi et de la Maison communale. // GC

La Mission locale est ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous. Infos : 07 76 51 03 82.

DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur saintmartindheres.fr



RECENSEMENT : UN GESTE CIVIQUE OBLIGATOIRE, UTILE POUR TOUS !

Le prochain recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 22 février 2020, sur la base d'un échantillon d'adresses déterminé par l'Insee*. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et dans chaque commune. Il se déroule selon des procédures approuvées par la Cnil**. Les questionnaires sont traités de manière strictement confidentielle et toutes les personnes ayant accès à ces formulaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. L'agent recenseur, recruté par la ville, se présentera au domicile muni d'une carte officielle. Il vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par ce moyen, il vous donnera des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. L'agent recenseur ne vous demandera jamais vos revenus, des documents personnels, ou de visiter votre logement. Si cela se produit, informez immédiatement la mairie. // GC

*Institut national de la statistique et des études économiques
**Commission nationale de l'informatique et des libertés

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la Maison communale au service du recensement : 04 76 24 46 57 ou sur le-recensement-et-moi.fr



différents points, comme informer les clients sur les critères du dispositif Prime air bois, les

conseiller sur les bonnes pratiques d'utilisation du chauffage ou encore effectuer la première mise en service de l'appareil.

Mur|Mur2

Le conseil métropolitain a délibéré sur la passation d'un marché d'accompagnement des copropriétés. Dans le cadre de sa politique d'habitat, La Métro a renouvelé, en 2016, son dispositif de soutien à la rénovation thermique du parc de

logements privés existant. Le programme Mur|Mur2 s'échelonne de septembre 2016 à septembre 2021. En février 2019, une délibération transformait le dispositif actuel en service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). L'intervention de la Métropole dans ce domaine s'inscrit désormais sur du long terme. La mise en œuvre du SPPEH se fera en deux temps avec, de 2020 à

2022, une prolongation du dispositif actuel et l'ouverture d'une phase d'expérimentation de 2 ans. À partir de 2022, la mise en œuvre du SPPEH sera effective afin de répondre aux ambitions du Plan climat air énergie territorial et du schéma directeur de l'énergie métropolitain. // GC

L'intégralité des délibérations sur la metro.fr



DR

« Les GAFAM n'ont pas de limite »

Avec une puissance économique parfois supérieure à celle du PIB d'un pays, les GAFAM sont-ils une menace pour les États ?

Pierre-Yves Gosset : Oui, ils sont une menace pour les États, mais avec leur complicité ! C'est une relation quasi masochiste. Ils utilisent leur énorme puissance financière pour des actions de lobbying, poussant les gouvernements à adopter des lois qu'ils n'auraient probablement pas acceptées en temps normal. Un certain nombre de textes réglementaires vont dans le sens des GAFAM. La nouvelle loi sécuritaire des États-Unis (Cloud Act) instaure un passe-droit sur les données en sacrifiant les serveurs des entreprises américaines dans les pays signataires qui disposent des mêmes statuts qu'une ambassade américaine. Cet accord est censé être réciproque mais, dans les faits, le marché de l'hébergement de données est détenu majoritairement par les GAFAM...

Vous parlez de l'influence économique des GAFAM, est-ce le seul risque ?

Pierre-Yves Gosset : Leur influence politique est considérable. Pour preuve, le scandale de Cambridge Analytica ! Cette société londonienne utilisant les outils de Facebook a capté les données de dizaines de millions d'utilisateurs à leur insu. Avec une interrogation, comment des services étrangers, notamment russes, ont pu se servir de ces informations pour influencer la dernière campagne présidentielle américaine en faveur de Donald Trump et décrédibiliser Hillary Clinton ? Les données détenues par Facebook sur l'ensemble de ses usagers sont particulièrement ciblées. Le groupe propose des publicités à quiconque est connecté sur son réseau et influence ses choix. Une même publication peut être vue instantanément par 2,5 milliards de personnes ! Les plus riches peuvent acheter les meilleures publicités, avoir la plus grande visibilité et matraquer allègrement les internautes de leur propagande. Nous ne sommes plus en démocratie ! Parce que ce sont des entreprises ultra-performantes, elles proposent un panel d'outils et de solutions servant à d'autres :

En quelques années, leur poids économique a dépassé le montant du PIB des plus grands pays européens. Les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) seraient-ils devenus trop puissants, influençant le monde en coulisses ? Entretien avec Pierre-Yves Gosset, délégué général et directeur de l'association lyonnaise Framasoft.

Airbnb utilise Amazon pour fonctionner tout comme Blablacar. Si demain Amazon décide de couper leurs accès, ils s'effondrent. Les GAFAM n'ont pas de limite. D'un "simple" moteur de recherche, Google est passé à l'intelligence artificielle embarquée (voiture autonome par exemple) et désormais s'attelle à la recherche génomique, via sa filiale Calico, dont l'objectif est de repousser la mort, ni plus, ni moins !

Plusieurs tentatives de légiférer sur les GAFAM ont eu lieu ces dernières années.

Existe-t-il un moyen de s'en protéger ?

Pierre-Yves Gosset : Le règlement général sur la protection des données (RGPD) n'impacte pas les GAFAM. Ceux-ci sont même plutôt bons en ce domaine ! Un règlement sur la minimisation de la collecte des données aurait été plus pertinent. Bloquer les cookies sur un site Internet n'empêche pas la collecte d'informations contrairement à ce que l'on pense. Nous laissons une empreinte en ligne et celle-ci permet de retracer très précisément notre vie et nos activités. Le hic, c'est qu'aujourd'hui, si nous coupons tous les services issus des GAFAM, il n'y a plus grand-chose qui fonctionne ! Nous pouvons limiter la captation de données en utilisant un navigateur libre (Firefox) et un bloqueur de publicités (uBlock Origin). Il existe des alternatives à Facebook et à la suite bureautique collaborative de Google (comme Framapad). Nous sommes dans un capitalisme de surveillance : nos comportements sont analysés en permanence aujourd'hui et les données collectées vendues demain. Les GAFAM peuvent influencer nos opinions, nos choix, véhiculer un certain "mode de vie", une culture à travers des plates-formes vidéo comme celle d'Amazon, ou de Netflix... Et l'initiative de l'État français de faire émerger des champions du numérique n'est pas la solution à mon sens. Si Google, Facebook... ne nous conviennent pas, c'est à nous de faire l'effort d'en changer ! // Propos recueillis par LM



L'accessibilité tous azimuts

Du 13 octobre au 14 décembre, la ville et ses partenaires ont proposé Le mois de l'accessibilité pour sensibiliser les habitants au handicap et permettre aux personnes en situation de handicap de (re)découvrir les installations municipales et des animations accessibles à tous. Avec pour slogan *Différents comme tout le monde*, la ville offre une panoplie d'activités et de manifestations, comme la pièce chorégraphique intitulée *Ehpad fiction* qui s'est déroulée à l'espace culturel René Proby.





Commémoration du 11 novembre : des lectures pour se souvenir

Le public était nombreux lundi 11 novembre pour célébrer le centunième anniversaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918. Le maire, David Queiros, accompagné d'élus, d'anciens combattants et d'habitants, se sont rassemblés devant le monument aux morts, sur le parvis de l'église du Village. Le maire, à travers la lecture de lettres de Poilus, saisies par le service de contrôle des courriers des armées, a souligné le supplice enduré par ces milliers de combattants et a également rappelé la nécessité « de toujours prendre le temps du dialogue, de l'écoute, du partage et du respect mutuel. »

Faire parler les lignes...

Le vernissage Follow the line a eu lieu le 14 novembre dernier à l'Espace Vallès, en présence du maire, David Queiros et de l'adjointe à la culture, Cosima Vacca. Le public a pu découvrir toute la force de l'exposition de la plasticienne Virginie Prokopowicz. Elle donne à voir une série d'œuvres où s'entrecroisent des lignes de force d'un travail graphique en noir et blanc. En puisant dans son histoire familiale, l'artiste compose une ode à la mémoire de l'humanité, pour que personne n'oublie les guerres, les ruines et l'enfermement qu'immanquablement elles produisent. L'exposition est visible jusqu'au 21 décembre.



12 000 bulbes sous la terre

Saint-Martin-d'Hères, ville fleurie ! Une vaste campagne de plantations s'est déroulée courant novembre sur le parc Jean Wiener. 12 000 bulbes de fleurs aux senteurs délicates ont été mis en terre. Au printemps prochain, la dizaine de variétés de narcisses s'épanouiront gaiement au soleil, offrant aux Martinérois leur parfum, égayant de multiples couleurs le paysage tout en bénéficiant à l'environnement en apportant leur nectar aux insectes butineurs. Et ce, pendant une dizaine d'années, les bulbes se régénéreront afin d'apporter une floraison constante de mi-mars à mai, à la seule condition de ne pas couper leur fleur, une fois fanée.

Matcher pour trouver un job !

Ils étaient nombreux ce 6 novembre à venir à L'heure bleue. Et pour cause ! Pour la première fois sur le territoire communal, un job dating a été organisé par la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères en partenariat avec la Maison de l'emploi Nord-Est (ex-Mise) et Pôle emploi. Durant une matinée, les demandeurs d'emplois ont pu rencontrer les entreprises qui recrutent au travers d'échanges de 15 à 20 minutes, plutôt qu'en se focalisant sur leur curriculum vitæ. Une trentaine d'emplois étaient à pourvoir.





Polytech met ses diplômés à l'honneur

L'heure bleue s'est parée aux couleurs de l'école d'ingénieurs martinéroise, Polytech, le 25 octobre dernier. 252 élèves issus des sept spécialités se sont vu remettre leur diplôme. À l'occasion de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du maire, David Queiros ainsi que du Président de l'Université Grenoble-Alpes, Patrick Lévy, de François Delpech, directeur de Polytech Grenoble, de Raphaël Dereymez, Président du conseil de Polytech Grenoble ainsi que de personnalités locales, les étudiants ont reçu leur diplôme avant de poursuivre la soirée au fort de La Bastille, lors du gala organisé par le Bureau des élèves de Polytech.

L'union fait la force

Les nombreuses associations martinéroises se sont retrouvées à L'heure bleue en novembre dernier pour la 5^e Nocturne de l'engagement associatif qui s'est déroulée sous la forme d'un théâtre-forum avec la complicité de la Compagnie Imp'Acte. Cette manifestation est le fruit d'une réflexion menée avec le tissu associatif local pour donner à ses principaux acteurs la possibilité de travailler en partageant un temps festif sur un thème défini ensemble en amont. Quatre problématiques ont été retenues en 2019 autour du financement des associations, du recrutement des bénévoles, des outils de communication ainsi que de la valorisation de la plus-value associative sur le territoire communal. Cette initiative a lieu tous les deux ans en alternance avec le Forum des associations.



Ram : invitation à la découverte

À l'occasion de la Journée nationale des assistantes maternelles, qui s'est déroulée le 19 novembre dernier, le Ram* Eugénie Cotton a ouvert ses portes au public pour faire connaître le métier d'assistante maternelle et ce mode de garde. Les parents sont venus nombreux pour découvrir toutes les activités et les projets proposés durant l'année. Les quatre Ram de la ville accompagnent les professionnelles et les parents, tout en étant des lieux d'échanges et d'animations pour les enfants.

*Relais d'assistantes maternelles



La place Paul Éluard se met au vert !

La réunion de concertation pour la réfection de cette place de 1 000 m² a eu lieu le 6 novembre en présence des habitants, du maire, David Queiros, de la première adjointe, Michèle Veyret, et de l'adjoint aux déplacements et à la voirie, Jean Cupani. La première phase des travaux s'élevant à 200 000 € devrait débuter à la rentrée 2020.

Il s'agit de fermer et de sécuriser ce lieu pour les véhicules et les piétons et de re-végétaliser la place avec la plantation de 37 arbres de moyenne hauteur composés de 15 variétés différentes. La nouvelle version de l'espace comportera un cheminement piéton accessible à tous ainsi qu'un petit salon urbain ombragé, équipé de corbeilles, dans l'un de ses coins. La circulation des véhicules se fera autour d'un îlot central végétalisé et un système d'éclairage à LED programmable viendront mettre la touche finale à cette importante rénovation.





Sai

Le lien au cœur des solidarités

Une mosaïque d'activités, d'événements, de projets, initiés par différents services municipaux, invite les habitants de toutes les générations à la rencontre et au partage. Le fil conducteur ? Créer du lien pour bâtir ensemble des solidarités.

À la maison de quartier Fernand Texier, la table est joliment dressée, les plats mijotent... Des habitants ont cuisiné ensemble un délicieux repas, le temps d'une "auberge solidaire". Un rendez-vous mensuel pour se régaler d'un menu composé avec goût ! Car un dîner a toujours plus de saveur lorsqu'il est partagé, et c'est tout le sens de cette animation ! Cet atelier illustre plus largement les actions génératrices de lien social portées par différents services de la ville et

qui permettent d'enclencher des solidarités. Face à la mutation profonde de la société, à la transformation de la famille, au vieillissement de la population, à l'individualisation des modes de vie, la municipalité intervient en faveur de la cohésion sociale autour d'un objectif de vivre ensemble. Faciliter l'accès aux sports pour les jeunes, par exemple, contribue à l'éducation populaire, à l'insertion et à la mixité sociale. Tout comme la mise en place d'événements facilitateurs de lien et de rencontres. En témoigne la 3^e édition d'En place ! qui avait pour fil rouge la mixité entre les filles et les garçons. Les cinq maisons de quartier, qui accueillent en moyenne 7 200 habitants par an, proposent des activités à destination de toutes les tranches d'âges : sorties en famille, repas partagés, temps d'échanges parents enfants... la liste est longue et éclectique ! Par ailleurs, sachant

que 900 Martinérois de plus de 75 ans vivent seuls chez eux, l'un des axes forts du CCAS s'ordonne autour de l'accompagnement des personnes âgées afin de lutter contre l'isolement et d'œuvrer au maintien d'une vie sociale riche, si nécessaire pour bien vieillir et éloigner la perte d'autonomie. Ainsi, au quotidien, le service de développement de la vie sociale (SDVS) invite les seniors à des rendez-vous : sorties, activités sportives adaptées, ateliers d'écriture...

De la rencontre naît la solidarité

Aller à la rencontre des autres et des différences. Faire se croiser les habitants de toutes les générations est un leitmotiv pour la ville. À l'image de Musik'âges qui réunit chaque année, à la résidence autonomie Pierre Semard, personnes âgées, classes Ulis*, l'Esthi** et des résidents de l'Ehpad Michel Philibert, pour

un moment chanté et convivial. Les projets culturels initiés par la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) sont issus d'ateliers ouverts à tous les publics. Dans ce cadre, enfants, parents, seniors... ont confectionné ensemble les créations lumineuses qui ont égayé la déambulation du 4 décembre au départ de la place Karl Marx. Les événements organisés tout au long de l'année dans les équipements culturels (les espaces de la médiathèque, Mon Ciné...) incitent à la découverte et invitent les habitants à l'échange, que ce soit autour d'un café-lecture, d'un ciné-débat ou d'un atelier créatif. Les habitants sont acteurs et au cœur de tous ces temps de



nt-Martin-d'Hères, une ville solidaire

Fondées sur l'échange, le partage et la réciprocité, les pratiques de solidarité se manifestent de multiples façons.

À Saint-Martin-d'Hères, elles sont le point de convergence de nombreuses politiques publiques.

domaines qui régissent la vie quotidienne des habitants, les communes sont aux avant-postes des politiques de solidarité. C'est pourquoi, la ville et le CCAS en ont fait l'une de leurs priorités. Agir en faveur des solidarités, c'est à la fois créer du lien et du partage, favoriser la mixité, accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés, lever les freins de l'accès aux droits et s'adapter aux besoins de la population. C'est veiller à ce que chacune et chacun puisse avoir des soutiens pour avancer et s'épanouir, quels que soient son âge et sa situation. Porter des politiques publiques solidaires participe aussi à la lutte contre les inégalités, qu'elles soient sociales, de santé ou encore liées à l'habitat. En améliorant le cadre de vie, en facilitant l'accès aux soins, ou encore avec une politique tarifaire adaptée dans des domaines comme le périscolaire, la restauration municipale, le

sport ou la culture, la ville agit sur de multiples leviers pour impulser des actions solidaires. Au-delà des politiques publiques menées, c'est l'engagement de tous les habitants qui donnent de leur temps qui font vivre ces solidarités, en créant une énergie collective sur le territoire pour plus de justice sociale et de bienveillance. // GC

L'initiative des sacs solidaires s'élargit au périscolaire !

Sous l'œil bienveillant et avec les conseils de Martinéroises, les enfants du périscolaire de l'école Paul Éluard réalisent eux aussi, à la maison de quartier Paul Bert, des sacs solidaires. Une remise de dons aura lieu fin décembre.

La solidarité, du latin "solidus" : "ce qui tient ensemble", est une valeur collective qui favorise la cohésion sociale. À l'heure de l'accroissement des inégalités, du délitement des liens sociaux, elle s'avère être plus que jamais nécessaire. De par leur proximité avec les populations et leur intervention dans la plupart des

Quand solidarité rime avec créativité

Depuis près de trois ans, tous les mardis, huit bénévoles de la maison de quartier Paul Bert s'activent à la fabrication de sacs, étuis et autres pochettes. Machines à coudre, tissus colorés ciseaux, boutons et fils en tous genres s'étalent sur les tables. Avec leur bonne humeur et leurs doigts de fée, ces dames transforment les étoffes en sacs solidaires. « Ils seront troqués contre des produits alimentaires ou d'hygiène que nous remettrons ensuite à des associations caritatives. La prochaine remise de dons a lieu en décembre », explique Minia, l'une des participantes. Ces sacs sont exposés sur les grilles de la maison de quartier, les habitants peuvent les réserver puis les récupérer en échange de dons. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion « de bavarder, de se donner des conseils de couture et de sortir de chez soi. C'est important », ajoute Marie-Claude. Se sentir utile tout en passant un bon moment, un leitmotiv pour cette équipe de couturières énergiques, créatives et solidaires ! // GC



rencontre, de partage de projets communs, afin de faire société ensemble et de bâtir les solidarités... // GC

*Les unités localisées pour l'inclusion scolaire.

**Établissement social de travail et d'hébergement de l'Isère.



Laurence, Danielle, Minia, Marie-Claude, Josiane et Marie (de gauche à droite), confectionnent avec talent et dans la bonne humeur les sacs solidaires !



Octobre rose, Mes seins j'en prends soin - Zumba participative organisée par le SCHS à L'heure bleue en 2018.

En finir avec les inégalités

La crise économique, les changements de la société et de la famille ont profondément modifié les enjeux en ce qui concerne la notion même de solidarité.

À Saint-Martin-d'Hères, les politiques sociales menées depuis de nombreuses années, conjointement par la ville et le CCAS, sont en constante évolution afin qu'aucun citoyen ne soit "laissé sur le bord du chemin".

La lutte contre les inégalités passe par cinq pôles essentiels : se loger, se soigner, s'instruire, se cultiver et avoir une vie sociale épanouissante facteur d'un bien-être tant individuel que collectif. La ville, à travers son offre multiple de logements sociaux et sa politique de réhabilitation, permet à tout un chacun de se loger décemment dans un cadre de

vie agréable. Elle accompagne également les copropriétés. En partenariat avec l'association Clcv 38, des ateliers d'information et d'échange sur la copropriété sont organisés régulièrement. Ils mettent l'accent sur l'implication des résidents au sein de leur copropriété, notamment au travers du conseil syndical. Ces dernières années, une

centaine de copropriétaires ont assisté à ces temps de formation animés par un juriste de l'association.

Faciliter l'accès aux soins pour tous

Le service communal d'hygiène et de santé (SCHS), via des actions ciblées en direction des adultes et des enfants, de la maternelle au lycée, mène des campagnes de prévention et

d'information sur des problématiques relatives à chaque public. Elle favorise la vaccination de tous les habitants, du bébé à la personne âgée, à l'instar d'une collaboration active que ce service mène avec le Pôle de santé interprofessionnel (Psip), pointant notamment les effets néfastes que la surabondance d'écrans dans les foyers peut avoir sur les tous jeunes enfants et les adolescents. Par des actions de prévention et d'information comme le Forum santé, et des services appropriés, la commune offre la possibilité aux habitants de se faire dépister gratuitement lors des campagnes nationales spécifiques autour du cancer du sein, de l'arrêt du tabac ou de la BPCO*. Ils ont accès à des services qui les orientent vers des professionnels de la santé exerçant sur le territoire communal. Le lieu d'écoute du SCHS est ouvert à tous, afin que les personnes rencontrant une difficulté psychologique passagère puissent trouver un lieu où elles pourront s'exprimer en toute discrétion. Par ailleurs, les habitants qui le souhaitent, pourront trouver de l'aide pour être redirigés vers les professionnels compétents : psychologues, psychiatres, selon le cas. // KS

Solidarité tarifaire

Une tarification équitable et solidaire, revue en 2018, est dorénavant appliquée à la plupart des services proposés par la ville en direction des familles. La garderie périscolaire revient à 15 € par an et par enfant. Concernant la restauration scolaire, on constate une baisse de 19 % du tarif moyen payé par les familles. Focus

Il est passé de 4,20 € par repas en 2017, à 3,38 € en 2019, soit 0,42 € par jour d'économie. Une famille à revenu médian, qui paye 144 repas à la cantine sur une année, fera une économie substantielle de 60 € par an et par enfant. La charge supportée par les familles s'échelonne de un à sept euros, alignés sur le quotient familial de la Caf, sachant que le coût réel d'un repas revient pour la ville à 13 € par jour et par enfant. La contribution de l'utilisateur se

fera toujours en fonction de ses moyens. L'accès pour tous aux loisirs est primordial et participe à l'entraide et au bien vivre ensemble dans la cité. Dans cette optique, la ville a mis en place, avec un succès grandissant depuis deux ans, les Bons sports martinérois. Cette aide forfaitaire, de 50 € par enfant, est destinée aux jeunes de 5 à 17 ans ayant un quotient familial inférieur à 700 € pour leur permettre de pratiquer un sport dans les clubs de la ville. En 2019, 329 jeunes (contre 206 en 2018) ont pu bénéficier de ce nouveau dispositif pour pratiquer un sport. La troisième phase de cette tarification solidaire est intervenue à la rentrée 2019, avec la mise en place de la gratuité pour tous dans les quatre espaces de la médiathèque, où régulièrement des animations comme Au bonheur de... sont proposées au public. D'autre part, les médiathécaires ou des associations locales partenaires, invitent régulièrement les habitants autour d'ateliers créatifs, de conférences, de débats

ou de lectures à voix-haute. De son côté, l'École municipale des sports (EMS) intervient toute l'année et pendant les vacances offrant des activités à un prix accessible en direction des familles, des jeunes et des enfants : centre de loisirs, mini-camps, sorties lac ou visites culturelles, parcs à thèmes etc. Saint-Martin-d'Hères est une ville soucieuse du bien-être de chacun, pour laquelle l'écoute, l'accompagnement et la solidarité ne sont pas de vains mots. Défendant un service public de qualité pour tous, elle agit au quotidien pour que chaque Martinérois puisse trouver dans la société, la juste place qui lui revient. // KS

*Bronchopneumopathie chronique obstructive : une maladie invalidante des poumons.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, une convention a été passée entre la ville et la Banque alimentaire. Les fruits et les laitages non consommés à la cantine sont donnés à cet organisme.

Soutenir les Martinérois au quotidien

La solidarité fait partie de l'ADN de la ville, de son identité. Des actions qui se déclinent sur l'ensemble de la vie quotidienne afin de soutenir les habitants quelles que soient leurs problématiques.

Elle est l'un des fondements de la commune, de son engagement auprès de ses habitants. La solidarité touche l'ensemble de la population, des valeurs de partage et de prise en compte d'autrui qui font partie intégrante de la ville. Des actions protéiformes d'accompagnement et de soutien sont portées sur le territoire martinérois, tant à travers les services municipaux que par des associations, touchant l'ensemble des publics. Le Centre de planification de la ville est le seul à être inscrit dans le réseau national « Promeneur du Net », un lieu d'écoute, d'informations et de conseils à destination des jeunes. Le Centre de planification offre une oreille attentive aux personnes rencontrant des difficultés dans le cadre familial. Conseils conjugaux et familiaux, aide à la parentalité avec l'appui d'une sage-femme, le lieu s'avère, avant tout, un espace d'échanges, neutre où tout le monde, enfants comme parents, peut se confier librement, sans jugement. Plus de 820 personnes ont été reçues en 2018.

Soutenir, c'est également faciliter la vie du quotidien des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. « Différents comme tout le monde », une thématique développée lors du mois de l'accessibilité et tout au long de l'année comme ce fut le cas à l'accueil de loisirs Paul Langevin, en novembre, en permettant la rencontre du public valide avec des personnes handicapées. Afin que tous les enfants aient accès



à des temps de loisirs collectifs pour apprendre à grandir ensemble, l'accueil des enfants en situation de handicap lors des activités périscolaires et extrascolaires représente un enjeu important. Actuellement, des actions de formation du personnel, de sensibilisation vis-à-vis des autres enfants sont en cours. Au sein des cinq maisons de quartier, divers ateliers offrent un temps d'échanges avec des publics mixtes, personnes âgées parfois isolées, veuves, jeunes mamans, enfants, pour partir à la découverte de l'autre, tisser du lien social, partager des expériences de vie. Et parce que les démarches administratives nécessitent souvent un ordinateur, des bornes d'accès au droit sont disponibles au CCAS et dans les accueils des maisons de quartier permettant à chacun de remplir ses dossiers et d'être accompagné. Pour les personnes sans domicile fixe ou hébergées chez un proche, il est possible de bénéficier d'une domiciliation administrative au CCAS. Un véritable soutien au quotidien ! // LM

Brahim Cheraa



Adjoint à l'Habitat, au patrimoine et à la sécurité des bâtiments

Les actions sociales et de solidarité sont portées conjointement par la ville et le CCAS afin de venir en aide à chaque citoyen de façon équitable et adaptée à son cas personnel. Les élus municipaux, quelle que soit leur délégation, exercent ces missions d'action sociale conjointement et de façon transversale avec les autres élus. Le mal logement est une problématique contre laquelle la ville lutte depuis de nombreuses années, afin de répondre, par la solidarité, à la crise du logement. D'importants travaux sont actuellement en cours un peu partout sur le territoire communal, dans les parcs locatifs aussi bien privés que publics. À titre d'exemple, l'Opac38 a engagé une importante réhabilitation de son parc. D'importantes réfections avec des travaux conséquents de mise en conformité énergétique, des opérations telles la première tranche du plan Mur|Mur et actuellement la seconde phase sont réalisées conjointement par la ville, la Métro et l'État dans plusieurs copropriétés martinéroises. La ville participe financièrement à l'ensemble de ces dispositifs. En ce qui concerne nos aînés et afin de mieux les accompagner pour leur permettre de garder leur autonomie le plus longtemps possible, la ville réhabilite entièrement la Résidence autonomie Pierre Sernard. Autant de leviers en faveur de la solidarité.

Marie-Christine Laghrou



Adjointe à l'Action sociale

Si l'habitat est un vecteur de lutte contre les inégalités, il est aussi important de permettre à tous les habitants d'accéder aux mêmes services, quels que soient leurs revenus. En 2018, la tarification du périscolaire, de la cantine et des activités culturelles, sportives et de loisirs, a été révisée pour que tous les enfants puissent lire gratuitement, pratiquer un sport régulièrement, partir en camp de vacances. Les maisons de quartier proposent, durant l'année, des actions ciblées en direction des familles avec des sorties à des coûts étudiés, des activités de cuisine ou de couture (confitures et sacs solidaires). Les ateliers sociolinguistiques sont des lieux ressources permettant l'apprentissage de la langue française aux personnes étrangères ou de faire valoir leurs droits d'accès aux différentes aides sociales qui leur sont destinées. Pour conclure, les différents services de la ville permettent ainsi à chaque habitant d'être acteur et porteur de sa vie, afin que chacun trouve sa place dans la société. // Propos recueillis par KS

Les ateliers sociolinguistiques : un pas vers l'autonomie



Chirin Dione, bénévole et ancienne apprenante des ateliers sociolinguistiques.

C'est une histoire de langue, celle qu'il est difficile d'appréhender lorsqu'une personne étrangère ou analphabète arrive en France. Une découverte qu'elle fait d'abord lors d'échanges, qu'elle poursuit avec ses proches, souvent de manière limitée. C'est précisément là qu'interviennent les ateliers sociolinguistiques organisés régulièrement au sein des cinq maisons de quartier, une initiative portée par le service action sociale de proximité du CCAS. « Nous apprenons à écrire et lire le français afin que la langue ne soit plus une barrière », affirme Chirin Dione, ancienne apprenante des ateliers sociolinguistiques, devenue,

depuis, l'une des bénévoles animant ces ateliers. Et d'ajouter : « Il y a deux types d'ateliers, ceux axés sur l'apprentissage de la langue pour acquérir du vocabulaire du quotidien et ceux plus thématiques avec, à la clé, la réalisation d'un projet culturel. » Si la maîtrise de la langue est importante, c'est aussi une invitation à découvrir l'autre et sa culture. Pas moins de 33 nationalités sont représentées et 177 personnes ont été accueillies l'an dernier pour des ateliers organisés en petits groupes de travail de 15 à 25 apprenants pour les deux ateliers projets. « Il y a beaucoup d'échanges, de solidarité qui se créent et se poursuivent bien après », conclut cette jeune Syrienne, artiste-peintre de métier. // LM

Majorité municipale

**Jérôme Rubes**
Communistes et apparentés**Saint-Martin-d'Hères, la festive****Giovanni Cupani**
Socialiste**Thierry Semanaz**
Parti de gauche**Après 46 ans de SMTC, longue vie au SMMAG !!!****Georges Oudjaoudi**
Couleurs SMH (écologistes et société civile)**Fin du monde, fin de mois même combat**

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Les repas de nos aînés à L'heure bleue qui se déroulent au mois de décembre répondent à des enjeux de solidarité et de lutte contre l'isolement. Nous voulons offrir un moment festif aux 1 000 personnes qui viennent chaque année, sans oublier les coffrets pour ceux qui en font le choix. Un grand remerciement à tout le personnel communal qui consacre du temps pour les personnes âgées de notre ville. Les illuminations de Noël éclairent nos rues et elles sont très appréciées par nos habitants et plus particulièrement par nos enfants. Les habitants des communes voisines font le déplacement pour les admirer. Différents événements festifs auront lieu durant un mois, avec le marché de Noël, les descentes du père Noël ainsi que le tour de la ville en petit train. Tous ces moments forts permettent de passer un moment chaleureux et convivial en famille ou entre amis. Les festivités continueront au mois de janvier, avec les vœux de début d'année, au monde économique, aux associations et aux forces vives ainsi qu'au personnel de la ville.

Lors du Conseil municipal de novembre, le rapport d'orientation budgétaire a été voté autour des valeurs de solidarité, de justice sociale et d'émancipation. Ces orientations seront confortées par la présentation du budget lors du Conseil municipal de décembre.

Je vous souhaite, au nom du groupe communiste et société civile, de bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

Cet espace réservé à l'expression des membres du groupe socialiste reste inutilisé faute pour ce groupe d'avoir produit son texte dans les délais impartis.

Au 1^{er} janvier 2020, le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) doit devenir le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG).

Ainsi, tout ce qui a attiré aux transports s'exercera sur un périmètre géographique élargi. Bravo ! Enfin, me direz vous, au vu des enjeux et de l'importance que cela peut avoir sur la vie de tous les jours de nos concitoyens ! Le SMMAG s'appuiera sur les trois territoires que sont la Métropole, la Communauté de communes du Grésivaudan et la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. À terme, il pourra en réunir 11 en tout, les territoires de Bièvre Isère, Bièvre Est, Cœur de Chartreuse, l'Oisans, la Matheysine, le Trièves, le Massif du Vercors et Saint-Marcellin Vercors Isère pouvant adhérer progressivement et « *quand ils le souhaitent* » au syndicat mixte. De plus, la Région Auvergne-Rhône-Alpes sera sollicitée dans la perspective du RER Métropolitain.

En clair, la transformation du SMTC va permettre de coordonner les réseaux de transports, d'améliorer les dessertes et d'unifier les pratiques de tarification. L'objectif politique étant évidemment de garantir la liberté de déplacement et diminuer la dépendance à la voiture individuelle. Premier changement visible pour les usagers : l'utilisation d'un billet unique pour voyager partout. La droite, via le Conseil départemental de l'Isère, exprime des interrogations vis-à-vis de la mise en action du SMMAG au 1^{er} janvier 2020, date jugée « *trop prématurée* ».

Vraiment n'importe quoi, au vu de l'urgence !!

Après avoir vu leur abri détruit par des bulldozers commandés par la municipalité de SMH fin octobre, les Gilets jaunes, soutenus par d'autres collectifs (Alternatiba / Anv Cop 21, Extinction rébellion, les Jeunes pour le climat et Neyrpic autrement), ont décidé d'occuper un hangar du site Neyrpic pour y faire naître une Maison du peuple. La municipalité a commandité leur expulsion avec son cortège de brutalités.

Dénonçant le « shopping augmenté » et la servitude à la logique de profit que représente le projet actuel sur Neyrpic, ils appellent à créer une Maison du peuple. Un lieu ouvert à tous pour pouvoir se former, s'informer, se retrouver, fraterniser, échanger, partager, résister, construire ensemble, inventer de nouveaux modèles économiques et sociétaux à l'abri des violences et des oppressions...

Ces collectifs tracent leur chemin en toute autonomie et nous devons la respecter. Notre groupe se trouve en accord avec leur démarche empreinte de solidarités et de rejet des logiques d'aliénation. Le projet Europacity, grand projet de centre commercial et de loisirs autour de Paris, a été abandonné avec ces arguments : projet d'une autre époque, fondé sur une consommation de masse d'objets et de loisirs qui dévitalisent les centres historiques et créent d'importants besoins de transports.

C'est un signe que le monde change, grâce à de nombreuses mobilisations. Transformons aussi le projet Neyrpic pour qu'il soit au rendez-vous de ce dont nous avons besoin pour avoir un avenir.

groupe-communistes-et-apparentés@
saintmartindheres.frgroupe-socialiste@
saintmartindheres.frgroupe-parti-de-gauche@
saintmartindheres.frgroupe-couleurs-smh@
saintmartindheres.fr

Minorité municipale

**Mohamed Gafsi**
Les
Républicains**SMH et la Métropole**

Lors du dernier Conseil municipal du mois de novembre il nous a été présenté le rapport d'orientation budgétaire avant le vote du budget en décembre.

Saint-Martin-d'Hères a prévu un budget en investissement de 16 millions d'euros brut soit 9 millions net pour 2020 dont nous connaissons la teneur lors du budget.

Ceci dit une décision concernant le terrains des Alloves a particulièrement retenu notre attention.

En effet la majorité a inscrit un prêt de 2,3 millions d'euros pour racheter cette parcelle à l'établissement public foncier local du Dauphiné (Epfld) alors que ce dernier dépendant de la métropole en fait le portage. Ce terrain dans le plan local de l'urbanisme communal est inscrit comme pouvant bénéficier de constructions allant jusqu'à 800 logements, ce que la métropole a réfuté en le déclassifiant pour de l'habitat. Un litige oppose donc depuis la métropole et la ville qui par un tour de passe-passe souhaite désormais être maîtresse de ce terrain en mobilisant des capitaux par un prêt qui ne rime à rien. Continuer de densifier et bétonner la ville même si le maire s'en défend n'est pas une politique responsable si nous voulons préserver et développer la qualité de vie de toutes et de tous. Une autre politique est possible qui soit plus en harmonie avec les défis de demain au niveau économique, social et surtout environnemental.

Concernant la métropole, si le mariage est consommé, il ne reste plus qu'à démissionner... mais ça c'est une autre histoire.

groupe-les-republicains@
saintmartindheres.fr

**Asra Wassfi**
Saint-Martin-
d'Hères
Autrement**Faire société à Saint-
Martin-d'Hères comme
ailleurs**

Quand on ne connaît pas la métropole Grenobloise, on s'étonne des contrastes en matière d'urbanisme, certaines communes hyper densifiées avec des grands ensembles défraîchis mais où les habitants sont toutefois contents de leur quartier avec un attachement sentimental. C'est valable pour Saint-Martin-d'Hères ou Échirolles par exemple. Toutefois, cette logique disparaît chez les jeunes générations. Tout du moins se transforme. Certains quartiers sont devenus des chasses gardées où la diversité d'antan et le vivre ensemble ont disparu. Tout d'abord, est-ce un problème ? Sur le plan social et politique, oui. Force est de constater que le suivi de ces quartiers nécessite l'action publique : bailleurs sociaux, rénovation urbaine, sécurité et salubrité publiques. La majorité municipale indique investir dans l'éducation au travers des écoles en rénovant les bâtiments publics. L'action sur le bâti est obligatoire. Cependant, comment expliquer qu'un jeune de 19 ans tue un autre jeune ? où qu'à 13 ans, certains jouent les guetteurs pour les trafiquants ? Pourquoi la nouvelle génération de jeunes filles semble moins encline à l'émancipation ? Le pacte républicain repose sur le principe que l'État va redistribuer et réguler notre société nationale pour un développement juste au travers de l'impôt et l'éducation dans le respect des valeurs républicaines. Le rôle de la commune est bien de réfléchir avec l'État sur les actions publiques à mener au-delà des considérations politiciennes.

groupe-saint-martin-dheres-
autrement@saintmartindheres.fr

**Philippe Charlot**
SMH demain**Des paroles mais pas
d'actes**

La majorité municipale vient de présenter ses orientations budgétaires pour l'année 2020. Tels les médecins de Molière, qui pratiquaient la saignée quel que soit l'état de santé du malade, la majorité actuelle pratique un désendettement à marche forcée, sans tenir compte de la situation financière de la ville ou des besoins de la population. Alors que les critiques sur la rigueur, soi-disant imposée par l'Union Européenne et le Gouvernement, sont constantes dans les discours, dans les actes, on assiste à une orthodoxie budgétaire beaucoup plus sévère que les demandes de modération issues du Gouvernement. Et quand on regarde les investissements, si l'on enlève les obligations légales sur l'accessibilité aux bâtiments publics, ils demeurent très faibles. À tel point que fidèle à sa vision notariale de la ville, le seul grand investissement prévu est l'achat du terrain des Alloves pour plus de deux millions d'euros alors que ce terrain était déjà propriété d'un établissement public et ne présentait aucun risque de spéculation immobilière. En outre les possibilités d'investissements sont limitées pour la deuxième année consécutive par une provision d'un million d'euros liée au projet Neyrpac qui s'oppose directement aux discours sur l'anti-consumérisme et l'éducation de la majorité. Comme quoi on peut se prétendre communiste et succomber aux charmes et aux risques du Monopoly®.

groupe-smh-demain@
saintmartindheres.fr

**Abdellaziz Guesmi**
Indépendance
et démocratie**Fin du monde, fin de
mois même combat**

Après avoir vu leur abri détruit par des bulldozers commandés par la municipalité de SMH fin octobre, les Gilets jaunes, soutenus par d'autres collectifs (Alternatiba / Anv Cop 21, Extinction rébellion, les Jeunes pour le climat et Neyrpac autrement), ont décidé d'occuper un hangar du site Neyrpac pour y faire naître une Maison du peuple. La municipalité a commandité leur expulsion avec son cortège de brutalités.

Dénonçant le "shopping augmenté" et la servitude à la logique de profit que représente le projet actuel sur Neyrpac, ils appellent à créer une Maison du peuple. Un lieu ouvert à tous pour pouvoir se former, s'informer, se retrouver, fraterniser, échanger, partager, résister, construire ensemble, inventer de nouveaux modèles économiques et sociétaux à l'abri des violences et des oppressions...

Ces collectifs tracent leur chemin en toute autonomie et nous devons la respecter. Notre groupe se trouve en accord avec leur démarche empreinte de solidarités et de rejet des logiques d'aliénation. Le projet Europacity, grand projet de centre commercial et de loisirs autour de Paris, a été abandonné avec ces arguments : projet d'une autre époque, fondé sur une consommation de masse d'objets et de loisirs qui dévitalisent les centres historiques et créent d'importants besoins de transports.

C'est un signe que le monde change, grâce à de nombreuses mobilisations. Transformons aussi le projet Neyrpac pour qu'il soit au rendez-vous de ce dont nous avons besoin pour avoir un avenir.

groupe-independance-et-
democratie@saintmartindheres.fr

ESPACE
René



CULTUREL
Proby

L'énergie créatrice

PROGRAMME
DE
SEPTEMBRE
2019
À FÉVRIER
2020

2 PLACE

Édith Piaf

RUE

George Sand

04 76 60 73 63

equipement.scene@saintmartindheres.fr

Billetterie en ligne

culture.saintmartindheres.fr/billetterie-ecrp/

Mon Ciné

SÉANCES

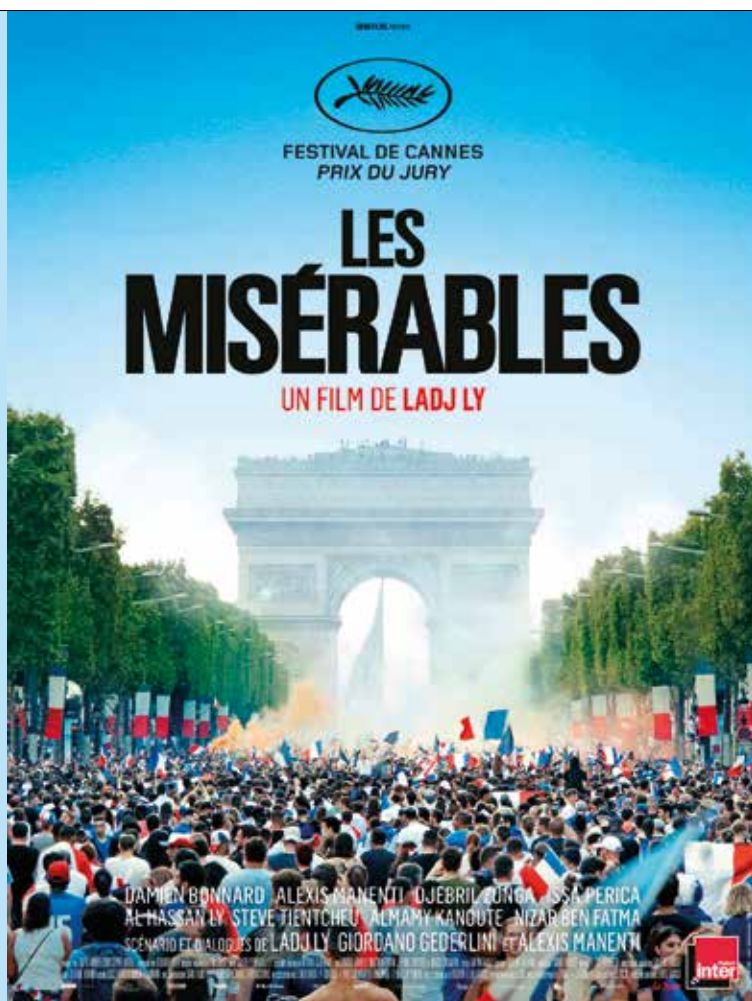
samedi 14 déc.	20 h 30
dimanche 15 déc.	17 h 30
lundi 16 déc.	18 h 15
mardi 17 déc.	18 h 15
jeudi 19 déc.	18 h 15
dimanche 22 déc.	20 h
lundi 23 déc.	20 h 30

*Prix des Cinémas Art et Essai - mention Prix du Jury
Prix de la Citoyenneté
Prix du Cinéma Positif

*Prix CST de l'Artiste - Technicien - Festival de Cannes 2019

*Meilleur premier film - Festival COLCOA Los Angeles

*Prix d'Ornano-Valenti - Festival de Deauville 2019



Laurence Ruffin

Une dirigeante engagée

Depuis 10 ans, Laurence Ruffin est PDG d'Alma, une scop (société coopérative et participative) martinéroise de logiciels et de services numériques qui vient de souffler ses 40 bougies. C'est avec passion qu'elle déroule le fil de son parcours professionnel, guidée par une certitude : une autre vision de l'économie est possible.



Sans aucun doute, Laurence Ruffin est une femme de conviction. Et c'est certainement de là qu'elle puise toute sa force et sa volonté. Son énergie est communicative. Elle avance dans sa carrière portée par une détermination sans faille. Femme de tête, elle est, par ailleurs, posée et réfléchie. Diplômée de l'Essec*, elle débute sa vie professionnelle dans de grands groupes. Lors d'un poste au sein du service marketing d'une grande entreprise à Rome, elle découvre combien l'Italie fait la part belle au système coopératif. Impliquée dans le mouvement associatif pour le développement économique à l'international, Laurence Ruffin est convaincue qu'une autre vision de l'économie est possible. « Je voulais rejoindre le monde coopératif afin de concilier développement économique et place de l'humain dans l'entreprise. » Elle intègre l'Union régionale Rhône-Alpes des coopératives où elle devient consultante en création et reprise d'entreprises. « Puis, j'ai eu envie de me lancer, de reprendre moi-même une société ». Un désir qui l'a conduit à Alma, une scop de 160 salariés qui édite des logiciels métier pour l'industrie et la santé. « Ce qui me plaît : son volet innovant, son développement à l'international et sa vie coopérative ». En 2009, la jeune femme sera élue à l'issue d'une assemblée générale après avoir rencontré l'ensemble des associés. « Partage équitable des richesses, priorité au projet d'entreprise sur le profit à court terme, implication des personnes... Le fonctionnement d'Alma correspond à la vision de l'économie que je défends, celle à laquelle je crois ». Autre aspect essentiel, « Alma n'est pas revendable, on cherche avant tout la pérennité de l'entreprise. » Plus qu'un engagement, une conviction, Laurence Ruffin s'investit à fond, et de poursuivre, « une scop,

“ Une scop, c'est en quelque sorte l'exercice d'un lieu de démocratie. On est tous associés, la prise de décision est collective. ”

c'est en quelque sorte l'exercice d'un lieu de démocratie. Tous les salariés sont associés, la prise de décision est collective ». La co-construction, la transparence... autant de valeurs essentielles et un atout de réussite indéniable. « Le fait d'être associé donne du sens, on sait pourquoi et dans quel objectif on travaille. » Et ça marche ! « Alma est leader dans le domaine des logiciels industriels pour la tôlerie. 2/3 de nos ventes sont réalisés à l'étranger. Nous avons des filiales en Italie, en Allemagne, au Brésil, en Chine, aux États-Unis et à Singapour. Tous nos produits sont développés à Saint-Martin-d'Hères. » Celle qui se considère comme un chef d'orchestre défend avec énergie ses positionnements économiques, en tant qu'alternatives au modèle d'aujourd'hui. « On peut allier les investissements dans la recherche et le développement, la création d'emplois tout en répartissant mieux les richesses ». Infatigable lorsqu'il s'agit de faire valoir ce à quoi elle croit, la PDG d'Alma participe à différents projets, notamment « la création d'un fonds avec pour vocation de financer des start-up coopératives. » Une vie à cent à l'heure. Mais elle sait prendre du temps pour sa famille, pour découvrir d'autres horizons. Le voyage l'inspire et lui permet de respirer avec ses proches... Car partir c'est aussi découvrir d'autres fonctionnements, s'enrichir personnellement, une nécessité pour cette femme créative. Quels que soient ses projets, dans sa vie privée ou professionnelle, Laurence Ruffin fait en sorte qu'ils soient en adéquation avec ses valeurs et porteurs de sens. Et la force de ses engagements emporte tout sur son passage ! // GC

*École supérieure des sciences économiques et commerciales

Contes en maternelle : 10 ans déjà !

Depuis une décennie, en décembre, la ville offre des séances de contes à tous les enfants des écoles maternelles qui développent ainsi leur imaginaire et leur sens de l'écoute. En entrant dans la médiathèque, les enfants vont à la rencontre de la culture et de la littérature qui sont des fenêtres au travers desquelles, plus tard, ils verront mieux le monde qui les entoure.

Les contes et autres "histoires à dormir debout", sont très importants pour le développement de l'imaginaire et du vocabulaire de l'enfant. Dans cet objectif, le service animation enfance, en partenariat avec le centre des Arts du récit domicilié dans l'enceinte de la ville, met en place des séances qui se déroulent



dans les quatre espaces de la médiathèque en collaboration avec les équipes pédagogiques et avec la forte implication des médiathécaires municipales. À la faveur de ce dispositif ce sont plus de 1 250 enfants de cinquante classes issues des treize écoles maternelles de la ville qui vont pouvoir s'émerveiller avec la complicité de huit conteurs, pour un total de 26 séances...

**À la rencontre d'un lieu
culturel : la médiathèque**

Les enfants ont ainsi la possibilité d'aller à la rencontre

de conteurs professionnels, appréhendant, souvent pour la première fois, un lieu culturel et une ambiance de spectacle où les fonds noirs et les lumières travaillées les plongent dans l'univers de la tradition orale et les dirigent bien au-delà des lectures d'albums jeunesse, par ailleurs, régulièrement pratiquées avec les médiathécaires. Ces temps de spectacle vivant, favorisant l'écoute, sont partagés avec de plus en plus de parents embarqués, tout comme leurs enfants, dans la magie des mots et du jeu

scénique. C'est encore une des mille et une manières de les faire entrer dans un univers symbolique, porteur de sens et d'enseignements, une autre façon de tricoter des histoires universelles ou plus intimes. // KS

LE PIANO DE THOMAS

Aux confins de la musique, de la danse et de la vidéo, le Piano de Thomas emporte le public vers un voyage émotionnel tout en douceur. À voir à l'Espace culturel René Proby les 17 et 18 janvier. Infos sur culture.saintmartindheres.fr.

Le travail aux confins des rêves



Le filtre du rêve peut-il nous éclairer sur nos résiliences face à un monde du travail en pleine mutation ? Un questionnement soulevé par la pièce de théâtre *Un fleuve au-dessus de la tête*, de la compagnie des Mangeurs d'Étoiles. À découvrir à L'heure bleue les 16 et 17 janvier.

À la croisée du théâtre documentaire et du ciné-concert, *Un fleuve au-dessus de la tête*, de la compagnie des Mangeurs d'Étoiles, est le fruit d'un cheminement artistique sur les mutations contemporaines du monde du travail. L'équipe artistique est partie en quête de récits de rêves. Avec ces questions : Comment le travail vient-il peupler nos rêves ? Ces échappées nocturnes nous éclairent-elles sur notre rapport au monde professionnel ? Une dizaine de personnes se sont prêtées au jeu de la récolte de songes et ont accepté de jouer leur propre rôle à l'image. Douze parcours choisis, comme Fred, 52 ans, conducteur de trains de marchandises dangereuses et à la retraite depuis quelques semaines, Sabrina, 15 ans, lycéenne pratiquant la boxe anglaise et souhaitant plus tard s'engager dans la Gendarmerie nationale, ou encore Stéphanie, 39 ans, médecin urgentiste au CHU de Grenoble... Tous ces parcours de vie viennent faire écho

à la fiction poétique de l'auteure, Carine Lacroix. L'histoire se déroule au son de la guitare électrique, dans une région industrielle traversée par un fleuve et des grandes routes. Ces personnages du réel filmés au travail vont dévoiler leur récit de rêves et accompagner Ysa, qui se raconte, quand elle vivait le jour, quand le quotidien avait des contours précis calés sur un emploi du temps, jusqu'à la nuit... Une pièce surprenante qui soulève maintes interrogations. // GC

Infos et réservation
sur culture.saintmartindheres.fr.
Pour découvrir le processus artistique de cette pièce, la compagnie propose une sortie de résidence vendredi 20 décembre à 18 h 30 au Théâtre de poche (Grenoble).

Hip-Hop Don't Stop festival : rayonner au-delà de la commune

Rythmes endiablés sur un style musical résolument urbain et performances... La 4^e édition du Hip-Hop Don't Stop festival revient à Saint-Martin-d'Hères avec des artistes locaux comme internationaux, en atteste la venue de Pockemon Crew et Wanted Posse.



© Gilles Aguilier

Saint-Martin-d'Hères, terre de Hip-Hop ! En tout cas, le temps d'un festival. La 4^e édition du Hip-Hop Don't Stop festival, organisée par la ville et pilotée par L'heure bleue ainsi que par la compagnie Citadanse, revient en trombe sur la commune. Du 12 au 22 février, cette édition, particulièrement riche, verra la venue de compagnies de renommée nationale et internationale comme Pockemon Crew ou Wanted Posse. Un événement dont l'aventure a débuté il y a quelques années, suite à l'arrêt de la nuit du Hip-Hop qui se déroulait à Seyssinet. « Nous avons repris le flambeau, créé un festival parrainé par le chorégraphe Boubou Landrille Tchouda, qui ne cesse de monter en puissance à chaque édition ! », souligne Hachemi Manaa, danseur et chorégraphe de la compagnie Citadanse et codirecteur, avec la ville, du festival. Une culture inscrite au cœur de la cité. « Jeune, j'ai toujours vu des personnes pratiquer le hip-hop, depuis que ce style de danse, né aux

États-Unis, est venu en France au milieu des années 1980. »

Et ça se sent dans cette édition qui promet des moments intenses. La compagnie Pockemon Crew mettra le feu, le 12 février, à L'heure bleue proposant leur 9^e création *Hashtag 2.0*, un spectacle alternant passages narratifs et acrobaties autour d'un thème d'actualité, celui des réseaux sociaux. Le 20 février, ce sera au tour de la compagnie BurnOut de présenter *Quintette*, une pièce explorant la mécanique d'union et de désunion sur cinq corps, dansée, évidemment ! Wanted Posse, dans un autre style, revisitera la période de la Prohibition aux États-Unis

avec *Dance N'Speak Easy*, un show endiablé, interprété avec brio ! Une performance à ne manquer sous aucun prétexte tout comme la Battle qui conclura le festival, le 22 février. Des ateliers d'initiation jalonnent cet événement dont certains en présence des artistes des compagnies. « Le hip-hop, c'est avant tout, du partage, de la transmission, des valeurs humaines ou les personnes se mesurent dans le respect de chacun, sans animosité. Il y a plein de codes et nous espérons que ce festival rayonnera encore plus dans les années à venir, tant sur le territoire qu'au niveau national ! » // LM

À la croisée du rire et de la science

À mi-chemin entre Louis de Funès et Jim Carrey, Max Bird poursuit avec verve son tour de France scientifico-comique. Dans le cadre du 4^e Festival d'humour en Isère Aux Rires etc., il viendra présenter son *Encyclo-spectacle* le 25 janvier prochain sur la scène de L'heure bleue. En première partie, quatre humoristes présenteront des sketches pour lesquels le public sera amené à se prononcer. L'artiste le plus plébiscité durant le festival se verra décerner le Coup de cœur Découverte

Aux rires etc. Exactement un mois après Noël, le public va pouvoir encore s'émerveiller devant les trouvailles de Max, comédien atypique, qui gravite bien loin des codes classiques du one-man show. Éclectique, il se balade et vous baladera, dans les contrées du rire en appuyant là où ça fait mal, faisant fi des interdits. Les sujets qu'il aborde sont parfois sensibles : éthyisme, homosexualité, ou plus légers, comme lorsqu'il décortique la fête d'Halloween. Militant, ce jeune artiste de 29 ans, profite

de sa notoriété pour dénoncer l'exploitation outrancière de l'or en Guyane. Indépendant, il n'hésite pas à brocarder certaines dérives mercantiles. Il le fait toujours en finesse et avec humour. Ce qui prouve bien que l'on peut parler de sujets graves tout en gardant le sourire ! Alors, si vous voulez apprendre tout en vous détendant les zygomatiques, n'hésitez plus, l'*Encyclo-spectacle* de Max Bird s'adresse à vous ! // KS

Plus d'informations sur culture.saintmartindheres.fr



© Pascal ITO

L'ESSM boules, ne la perd pas...

C'est au XVIII^e siècle que ce loisir voit le jour dans la région de Lyon, d'où son appellation de "boule lyonnaise".

En 1850, le jeu est élevé au rang de sport avec la création d'une première société bouliste officielle "Le Clos Jouve". Actuellement, des clubs florissent un peu partout en France, essentiellement dans l'actuelle région Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi dans les Pyrénées.



Le sport boules, autrement appelé boule lyonnaise ou longue, est ainsi renommé depuis 1981. Ce loisir se pratique en individuel, en doublette ou quadrette. Le terrain sablé spécifique à cette pratique mesure 27,50 m, il est partagé en trois zones de jeu distinctes.

À Saint-Martin-d'Hères, l'ESSM boules existe depuis les années 1980, et compte une centaine de sociétaires dont 22 licenciés professionnels, qui ont la possibilité de participer aux concours du calendrier officiel de la Fédération française du sport boules. Le reste des adhérents pratiquent chaque jour ce sport en amateurs.

La ville met à la disposition des boulistes deux lieux, le boulodrome couvert Stéphane Vighetti et cinq terrains en plein air situés à proximité du parc Danielle Casanova.

Des partenariats intergénérationnels

Chaque année, en partenariat avec le collège Édouard Vaillant, où une activité boule lyonnaise est proposée aux élèves en éducation physique et sportive, se déroule un tournoi amical intergénérationnel récompensé par une remise de diplômes festive qui aura lieu les 12 et 19 février prochains, en présence d'élus municipaux et de responsables du collège. Ce sport est proposé avec l'objectif de faire connaître aux plus jeunes un jeu de boules sportif et technique, et qui sait, de susciter les vocations qui permettront au club de se rajouter et de se renouveler. L'ESSM boules propose par ailleurs deux concours ouverts à tous. Le premier aura lieu les 28 et 29 mars 2020 et le second, le "Challenge de la ville", se déroulera un peu plus tard, lorsque

les beaux jours seront de retour, les 9 et 10 mai. Alors, si vous recherchez une discipline sportive et conviviale, n'hésitez pas à venir renforcer les rangs du club, l'adhésion est modique, elle coûte 20 € à l'année pour les Martinérois. // KS

ASSOCIATION DAUPHIN' ORTHO

Vous êtes lycéens, collégiens, étudiants, actifs, retraités, amoureux des jeux de lettres et de la langue française. Vous souhaitez améliorer ou perfectionner votre orthographe, Dauphin' ortho vous accueille tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30 autour d'une dictée et de sa correction. Amphi 5 du bâtiment Stendhal, 1180 avenue centrale sur le domaine universitaire / Contact: dbador@yahoo.fr

AIK : DÉFENDRE SANS RELÂCHE LES DROITS DES KURDES

Défendre les droits du peuple kurde, réprimé actuellement par le gouvernement turc d'Erdogan, et porter à la connaissance du plus grand nombre l'oppression qu'il subit sont au cœur des actions menées par l'Association iséroise des amis des Kurdes (Aiak). Créée en 2009, l'association organise sans relâche des manifestations et des pétitions pour demander le respect des droits du peuple kurde et particulièrement des victimes emprisonnées en Turquie. Elle milite pour que les autorités françaises et européennes adoptent un positionnement politique ferme face à la Turquie. En octobre dernier, Aiak, avec d'autres organisations comme le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), des syndicats et le PCF Isère se rassemblaient à Grenoble pour soutenir le peuple kurde face aux attaques de la Turquie au Rojava (au nord de la Syrie). « C'est une véritable crise humanitaire », déclarait alors Maryvonne Mathéoud, coprésidente de l'association. Lors du Festival des solidarités qui s'est déroulé du 9 novembre au 12 décembre, un débat était organisé à la Maison de quartier Fernand Texier, "les Kurdes dans la tourmente de la guerre". À travers des conférences, rencontres, expositions... Aiak brise le silence et porte sa voix en faveur du peuple kurde. // GC



Au bonheur des voyages

Évasion artistique

Le voyage comme thème, la découverte comme destination. Organisé par la ville et le CCAS du 12 novembre au 18 décembre, "Au Bonheur des voyages" a invité, petits et grands, à des périples hors du commun. Parce que le voyage est dans toute chose – musique, jeux, cuisine, arts, livres – différents ateliers proposés par les quatre espaces de la médiathèque ont porté les participants vers d'autres rives. De la création de lanternes (1) à la chasse au trésor d'ingrédients du bout du monde (2) à l'espace Paul Langevin, les jeunes ont découvert de nouveaux univers et exploré des continents imaginaires grâce à un casque de réalité virtuelle (3). Le mail art et plus spécialement la philatélie ont été mis à l'honneur au cours d'un atelier réalisé sous l'œil expert de l'artiste plasticien Tony Mazzocchin (4). L'occasion d'échanger autour de l'art postal, de voyager à travers les illustrations ornant les timbres du monde entier, de s'interroger sur leur symbolique et de découvrir l'exposition consacrée à ce sujet (5). Rythmés par des histoires et comptines autour du monde, les ateliers se sont succédé, sans jamais se ressembler. Les enfants ont pu dialoguer avec l'auteur et illustrateur de livres Frédéric Marais (6) qui est intervenu au sein des écoles de Saint-Martin-d'Hères. Des temps pour s'évader, s'échapper du quotidien, découvrir d'autres cultures par des activités créatives et ludiques, nourrir le dialogue et participer au mieux vivre ensemble ! // LM



Pour voir
les vidéos
rendez-vous sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
[impots.gouv.fr - rubrique
"contact"](http://impots.gouv.fr - rubrique 'contact'). Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2019
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.
Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités
• À domicile, de 7 h 15 à 20 h
• À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15 à
11 h 45 sur rendez-vous. Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires d'été : du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30
et le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Fin du régime de Sécurité sociale des étudiants au 1^{er} septembre

Le 1^{er} septembre 2019 signe la fin du régime de Sécurité sociale des étudiants, avec l'arrêt de gestion de l'assurance maladie obligatoire par les mutuelles étudiantes. À cette date, tous les étudiants qui étaient restés affiliés provisoirement pour l'année 2018-2019 à une mutuelle étudiante rejoindront automatiquement et gratuitement le régime général de l'Assurance Maladie. Pour rappel, cette réforme vise à simplifier drastiquement les démarches administratives des

étudiants qui devaient auparavant se réaffilier chaque année auprès d'une mutuelle étudiante, et qui bénéficieront dorénavant de droits pérennes comme n'importe quel assuré social. Elle supprime également la cotisation à la Sécurité sociale étudiante qui était de 217 euros par an, redonnant ainsi du pouvoir d'achat aux étudiants. Pour bénéficier d'une prise en charge optimale des frais de santé, les étudiants doivent adopter les bons réflexes de l'assuré, et notamment : créer son compte Ameli, puis

vérifier que toutes ses informations sont à jour. Joindre son relevé d'identité bancaire et obtenir ses remboursements. S'il n'y a pas de RIB inscrit, envoyer par courrier à sa caisse d'assurance maladie une adresse postale valide. Déclarer son médecin traitant, mettre à jour sa carte Vitale dans toutes les CPAM, les pharmacies et dans des établissements de santé et ouvrir son Dossier médical partagé. //

Plus d'infos sur ameli.fr.



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - **Saint-Martin-d'Hères**

04 76 54 86 94

(Ouvert du lundi au vendredi,
10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP

28, rue Barnave - **Saint-Martin-d'Hères**

04 38 21 09 09

www.lecarremedical.fr



Vins de propriétés, champagnes & spiritueux

Du mardi au samedi, de 10h à 19h

7 rue Charles Darwin, 38400 St Martin d'Hères
(entre Lapeyre et Boulanger)

Tel : 04 76 62 38 35 - www.cavavin-grenoble-smh.fr



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

1 Rue Marcel Chabloz

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Fêtons NOËL !

MARCHÉ DE NOËL

14 et 15 décembre.

> dès 10 h

Place du Conseil national de
la Résistance

DESCENTES

DU PÈRE NOËL

9, 10, 12, 16, 17

et 19 décembre

VISITES DES

ILLUMINATIONS DE NOËL EN PETIT TRAIN

21, 22 et 23

décembre.

> de 17 h 30 à 21 h

**Consultez le programme
détaillé sur le site de la ville !**

AGENDA

Conseil municipal

Mardi 17 décembre - 18 h

// Maison communale

Descentes du père Noël

Lundi 16 décembre - de 17 h 45 à 19 h

// Gabriel Péri

Mardi 17 décembre - de 17 h 45 à 19 h

// Gérard Philippe

Jeudi 19 décembre - de 17 h 45 à 19 h

// Paul Éluard

Marché de Noël

Dimanche 15 décembre - de 10 h à 20 h

// Place du CNR

Visite des illuminations de la ville en petit train

**Samedi 21 et dimanche 22 décembre
de 17 h 30 à 21 h**

// Départ devant la Maison communale

Lundi 23 décembre

// Départ place Paul Éluard

Distribution des paniers gourmands aux retraités

**Mercredi 18 et jeudi 19 décembre
de 14 h à 16 h**

// En fonction des lieux indiqués
sur l'invitation

Vœux aux associations et forces vives de la vie locale, aux acteurs économiques et institutionnels

Mercredi 8 janvier - 19 h

// L'heure bleue

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Oh Oh

Cirque - C^{ie} Baccalà

Mercredi 18 décembre

Un fleuve au-dessus de la tête

Théâtre - C^{ie} des mangeurs d'Étoiles

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier - 20 h

Max Bird - L'encyclo-spectacle

Humour - dans le cadre du Festival d'humour en
Isère Aux rires etc.

Samedi 25 janvier - 20 h

L'affaire Odyssée d'après Homère

Théâtre musical - Odyssée ensemble
et C^{ie} / Création

Mercredi 29 janvier - 14 h 30

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Infos et billetterie sur le portail culturel :

culture.saintmartindheres.fr

Citédanse, 20 ans et toutes ses danses

Danse - Citédanse

Vendredi 20 décembre - 18 h

Samedi 21 décembre

15 h - 22 h - dancefloor

Mais n'te promène donc pas toute nue

Théâtre amateur - C^{ie} Bruine rouge

Vendredi 10, samedi 11 janvier - 20 h

Le piano de Thomas

Musique / danse

Vendredi 17, samedi 18 janvier - 20 h

La tête sur les étoiles

Conte musical et circassien - Association Balle à
son, C^{ie} La tête sur les étoiles

Jeudi 30, vendredi 31 janvier - 18 h

Samedi 1^{er} février - 15 h

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Virginie Prokopowicz

Du jeudi 14 novembre au samedi 21 décembre

MÉDIATHÈQUE

Au bonheur... des voyages

Jusqu'au 18 décembre

// Dans les quatre espaces de la médiathèque

Ateliers d'écriture, saison 3

Des romans, des auteur(e)s

Mardi 17 décembre de 18 h à 20 h

Entrez dans la magie des chiffres par l'écriture

Mardi 21 janvier - de 18 h à 20 h

// Espace Paul Langevin

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-ma différence

La Reine des neiges 2

Samedi 14 décembre - 15 h